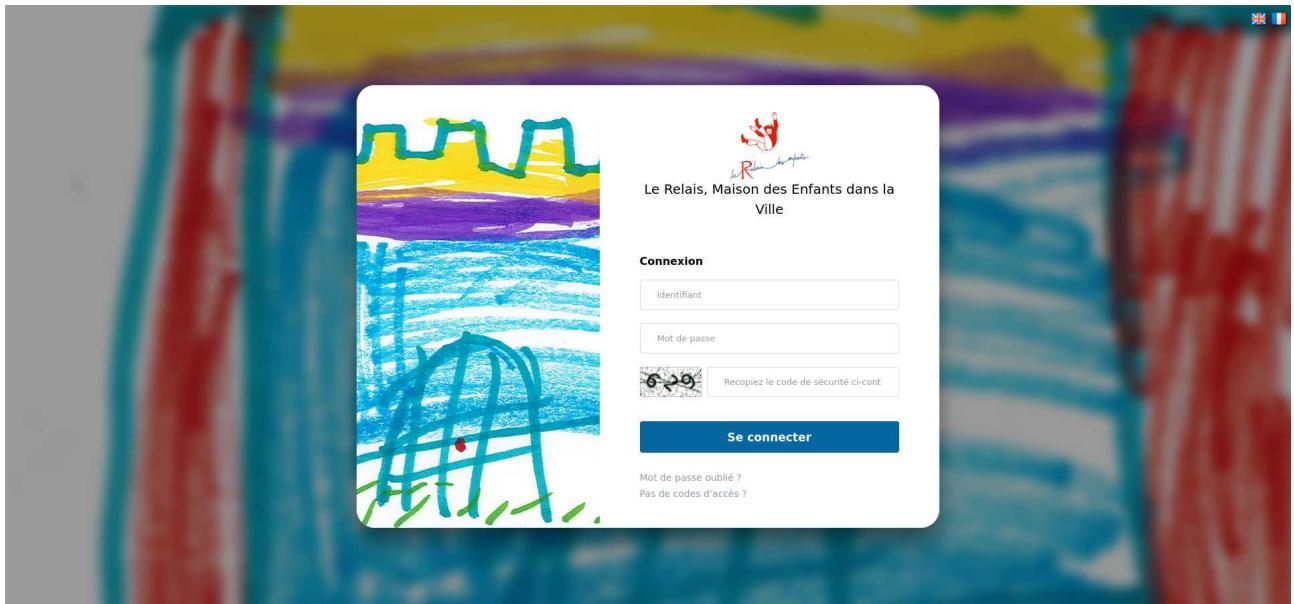


Le portail administratif du Relais

Connexion

Bien saisir l'adresse <https://xxxx.noethysweb.com> (ne pas diffuser cette adresse par un lien public).



Saisir : l'identifiant (E151515151)

Le mot de passe temporaire (valable 48h seulement) qu'il vous faudra changer

Puis le captcha. Le captcha ne comprend que des chiffres. Il a un temps d'expiration ~5min.

La première fois

Par sécurité la date de naissance d'un enfant est demandée. Si ça ne fonctionne pas appelez-nous (il est arrivé que la date soit mal saisie).

Changer le mot de passe

Il vous faut changer le mot de passe.

Précautions d'usages concernant les mots de passe : ne pas utiliser le même mot de passe sur tous les sites. Même si le portail a peu de chance d'être utilisé pour une attaque il permet d'accéder à de nombreuses informations personnelles.

Les validations

Le portail vous demande de certifier les informations, vérifiez les informations avant de continuer, vous pourrez encore les modifier par la suite.

On arrive alors sur la page d'accueil. Pendant toute notre navigation nous aurons le menu ci-contre :

Accueil

Renseignements

Adhésions

Activités



Réservations
Facturations
Règlements
Contact
Mentions Légales

L'accueil

L'accueil affiche des annonces, des informations courtes. Ces annonces peuvent être restreintes à quelques familles : par exemple les informations sur les stages ne sont annoncées qu'aux familles inscrites sur la semaine concernée ou encore les nouvelles du séjour ne sont visibles que des familles participant à ce séjour.

Les renseignements

Vous pouvez visualiser et modifier (le crayon) les renseignements vous concernant. Les fiches doivent être certifiées à la première utilisation.

Les adhésions

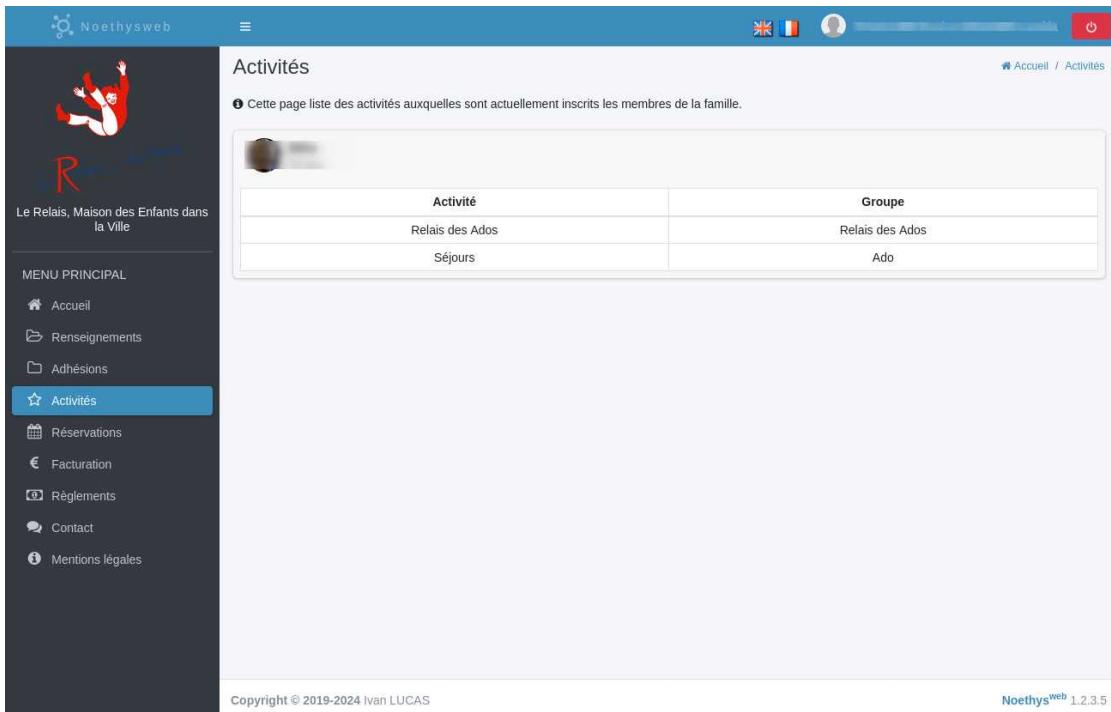
Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville est une association. Par l'adhésion vous pouvez participer à la vie de l'Association. Vous pouvez ici consulter l'historique de vos adhésions.

Cette rubrique étant gérée par l'équipe, elle pourrait être masquée.

Les activités

Cette rubrique regroupe les différentes activités auxquelles vos enfants sont inscrits. Les possibilités sont :

- Le Petit Relais-Gambetta
- Le Relais des Enfants
- Le Relais des écoliers
- Le Relais des Petits-Candolle
- Le Relais des Ados
- Les séjours



Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités**
- Réservations
- Facturation
- Règlements
- Contact
- Mentions légales

Activités

Cette page liste des activités auxquelles sont actuellement inscrits les membres de la famille.

Activité	Groupe
Relais des Ados	Relais des Ados
Séjours	Ado

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethys^{web} 1.2.3.5

Cette rubrique étant gérée par l'équipe elle pourrait être masquée.

Les réservations

Cette rubrique permet de réserver ou consulter les jours de présence prévus de vos enfants. Les périodes réservables et consultables sont régulièrement mises à jour. Elles s'affichent sous le nom de l'enfant. À partir d'une certaine date les périodes sont affichées en « simple consultation ». Dans ce cas vous pouvez vérifier vos réservation mais il vous faudra contacter la structure concernée en cas de changement.

Voici les principes d'ouverture des réservations :

- Les périodes de vacances (extrascolaire) sont réservables dès la fin des vacances précédentes (sauf les vacances d'automne).
- Les mercredis (périscolaire) sont découpés par période de vacances à vacances.
 - consultables au Relais des Petits-Candolle et au Petit Relais-Gambetta
 - réservables au Relais des Enfants et au Relais des Ados
 - pendant la période précédente et la période courante
- Les périodes du Relais des Écoliers sont un peu plus aléatoires.

- Les séjours et les stages ne sont pas réservables : il faut s'adresser à l'équipe.
- La réservation annuelle : pour avoir une place les mercredis : il faut cocher une date particulière (qui change chaque année : ~ la date de la rentrée). Cette date est annoncée sur la page d'accueil du portail.

Réservations

Selectionnez une activité puis cliquez sur une des périodes disponibles pour accéder au calendrier des réservations correspondant.

Activité	Période	Period
Relais des Ados	avril-juillet au Relais des Ados	Du 24 avril 2024 au 3 juillet 2024
Relais des Ados	Vacances d'été au Relais des Ados	Du 8 juillet 2024 au 2 août 2024

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethys^{web} 1.2.3.5

Les règlements

La facturation

La facturation permet de consulter le solde, de le régler si besoin et de télécharger les factures éditées.

Liste des dernières factures					
Du	Au	N°	Montant	Reste à régler	Actions
24/10/2022	06/11/2022	21112	133.00 €	0.00 €	
03/10/2022	21/10/2022	20887	29.00 €	0.00 €	
01/09/2022	30/09/2022	20675	87.00 €	0.00 €	
29/08/2022	31/08/2022	20423	84.00 €	0.00 €	
19/10/2020	30/10/2020	15277	98.40 €	0.00 €	
03/08/2020	28/08/2020	14643	189.00 €	0.00 €	
11/05/2020	03/07/2020	14219	20.40 €	0.00 €	
24/02/2020	13/03/2020	14047	42.80 €	0.00 €	
10/02/2020	23/02/2020	13694	620.00 €	0.00 €	
23/12/2019	31/12/2019	13343	10.20 €	0.00 €	

Le portail affiche plusieurs sommes qui peuvent sembler contradictoires.

Le **solde** reflète l'ensemble des *réservations* et des *règlements*. Il peut être différent du montant des **factures** : les factures sont éditées a posteriori, parfois avec du retard.

Le solde peut être positif (en vert : il reste un crédit de...) ou négatif (en rouge : il reste à régler un total de...). La phrase « Il reste des **prestations à régler en avance** pour un total de... » anticipe les réservations mais ne tient pas toujours compte des sommes en crédit non ventilées, notamment si vous venez de réserver une période à venir. En cas de doute, demandez à l'équipe pour vérifier si les paiements ont bien été ventilés.

Si le solde est négatif : le bouton payer en ligne apparaît. Lorsque vous cliquez sur ce bouton vous avez la possibilité de choisir ce que vous réglez : par facture, par période, par enfant (ou juste par activité ?). Si vous avez encore un règlement non ventilé, le logiciel ne saura pas en tenir compte pour proposer un règlement (ici 1600€ à régler alors que le solde est à 1542€).

Les contacts

Cette rubrique permet de retrouver les moyens de contact de chaque structure.

Les boutons de messagerie permettent de diriger plus facilement les messages. Si vous n'êtes pas sûr•e de la structure à utiliser ou pour les séjours, le relais des écoliers, utilisez la structure par défaut.



Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation
- Règlements
- Contact
- Mentions légales

Contact

Vous pouvez trouver ici les moyens de correspondre avec l'organisateur (fonction expérimentale).

Messagerie

Cliquez ci-dessous sur la structure ou le service avec lequel vous souhaitez converser.

Le Petit Relais - Gambetta Le Relais des Enfants Le Relais des Petits - Candolle Structure par défaut

Annuaire des structures ou services

Le Petit Relais - Gambetta
2 rue des Soldats 34000 MONTPELLIER
06.45.50.94.75.
www.relaisdesenfants.org

Le Relais des Enfants
1 rue Embouque d'Or 34000 MONTPELLIER
04.67.66.21.30.
www.relaisdesenfants.org

Le Relais des Petits - Candolle
21 rue d'Aigrefeuille 34000 Montpellier
06.15.14.91.28.
www.relaisdesenfants.org

Structure par défaut
1 rue Embouque d'Or 34000 Montpellier
04.67.66.21.30.
www.relaisdesenfants.org

Coordonnées de l'organisateur

Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville
1 rue Embouque d'Or 34000 MONTPELLIER
04.67.66.21.30.
www.relaisdesenfants.org

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethysweb 1.2.3.5

Les documents

Cette rubrique n'est pas encore disponible, en principe à la rentrée 2024.

Les mentions légales

Page en consultation simple. Le consentement aux conditions d'utilisation est demandé à la première connexion (ou à partir de septembre 2024).

Ce guide est diffusé à titre informatif, l'interface évolue, le guide devra évoluer aussi. Cette version a été réalisée en 2024.

Guide du portail administratif du Relais © 2024 by Fred Thuillier sous licence CC BY-SA 4.0. Pour voir une copie de la licence, consultez <https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/>